



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS - PLPDMA

BILAN DE L'ANNÉE 2021

INTRODUCTION

L'Agglo s'est engagée dans une politique de réduction des déchets au travers d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), adopté par le conseil communautaire le 17 décembre 2018.

Ce programme vise un objectif de réduction des déchets de 6,5 % entre 2017 et 2023. Un plan d'actions ambitieux doit permettre d'atteindre cet objectif.

Partie 1 :

Le service des déchets, quelles évolutions?

Partie 2 :

Les quantités de déchets collectés et leur évolution

Partie 3 :

Les actions réalisées



PARTIE 1 :

LE SERVICE DES DÉCHETS, QUELLES ÉVOLUTIONS?

1.1. La collecte

1.2. Le traitement

1.1. LA COLLECTE

- **Collecte des ordures ménagères et assimilés (OMA)**

En 2021, la distribution de bacs pucés pour les ordures ménagères s'est poursuivie par le service Déchets pour les usagers en habitat individuel.

- **Déchets occasionnels collectés en déchèterie**

Depuis le 1^{er} avril 2018, les usagers ont accès aux 4 déchèteries du territoire. Par ailleurs, des conventions sont en place pour offrir un service cohérent aux communes limitrophes :

- La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte aux communes de la CC du Canton d'Oulchy-le-Château et aux 12 communes issues de la dissolution de la CC de l'Ourcq et du Clignon qui ont rejoint la CC Retz en Valois.
- La déchèterie de Villers-sur-Fère est ouverte aux communes de la CC du Canton d'Oulchy-le-Château.
- La déchèterie de Trélou-sur-Marne est ouverte aux communes de Barzy-sur-Marne, Chartèves, Courtemont-Varennnes, Jaulgonne, Passy-sur-Marne, Reuilly-Sauvigny et Trélou-sur-Marne
- La déchèterie de Montmirail est ouverte aux communes de Dhuys-et-Morin-en-Brie et Rozoy-Bellevalle.

Flux collectés en déchèterie, par site

Tous les sites	Encombrants, gravats, déchets verts, cartons, bois, ferrailles, déchets diffus spécifiques, piles, ampoules et néons, huiles de vidange, huiles alimentaires, équipements électriques et électroniques, batteries, films plastiques, cartouches d'encre et toners, capsules café, radiographies, déchets d'ameublement.
Déchèterie de Château-Thierry	Réemploi, pneus de véhicules légers, papiers, extincteurs.
Déchèterie de Condé-en-Brie	Papiers.
Déchèterie de Neuilly-Saint-Front	Réemploi, pneus de véhicules légers.
Déchèterie de Villers-sur-Fère	

1.2. LE TRAITEMENT

Le traitement des déchets est assuré par Valor'Aisne, syndicat départemental de traitement des déchets de l'Aisne, dans les mêmes conditions.

Le centre de tri des déchets recyclables d'Urvillers a été rénové durant l'été 2021, pour accueillir de nouvelles catégories de déchets.

Depuis le 13 septembre 2021, « TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT »

ZÉRO DÉCHET
AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
À DÉPOSER EN VRAC, NON IMBRIQUÉS & BIEN VIDÉS

EMBALLAGES PLASTIQUES

- Bouteilles et flacons
- Boîtes et tubes
- Sacs, sachets et films
- Pots et barquettes

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

CARTONS - BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES PAPIERS

Papiers, journaux, magazines

agglo de la région de Château-Thierry

CITEO WWW.CARCT.FR UN DOUTE, UNE QUESTION, APPELEZ LE 03 23 85 34 97

OMR:



OMA:



DMA:



Déchèterie

PARTIE 2 :

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS ET LEUR ÉVOLUTION

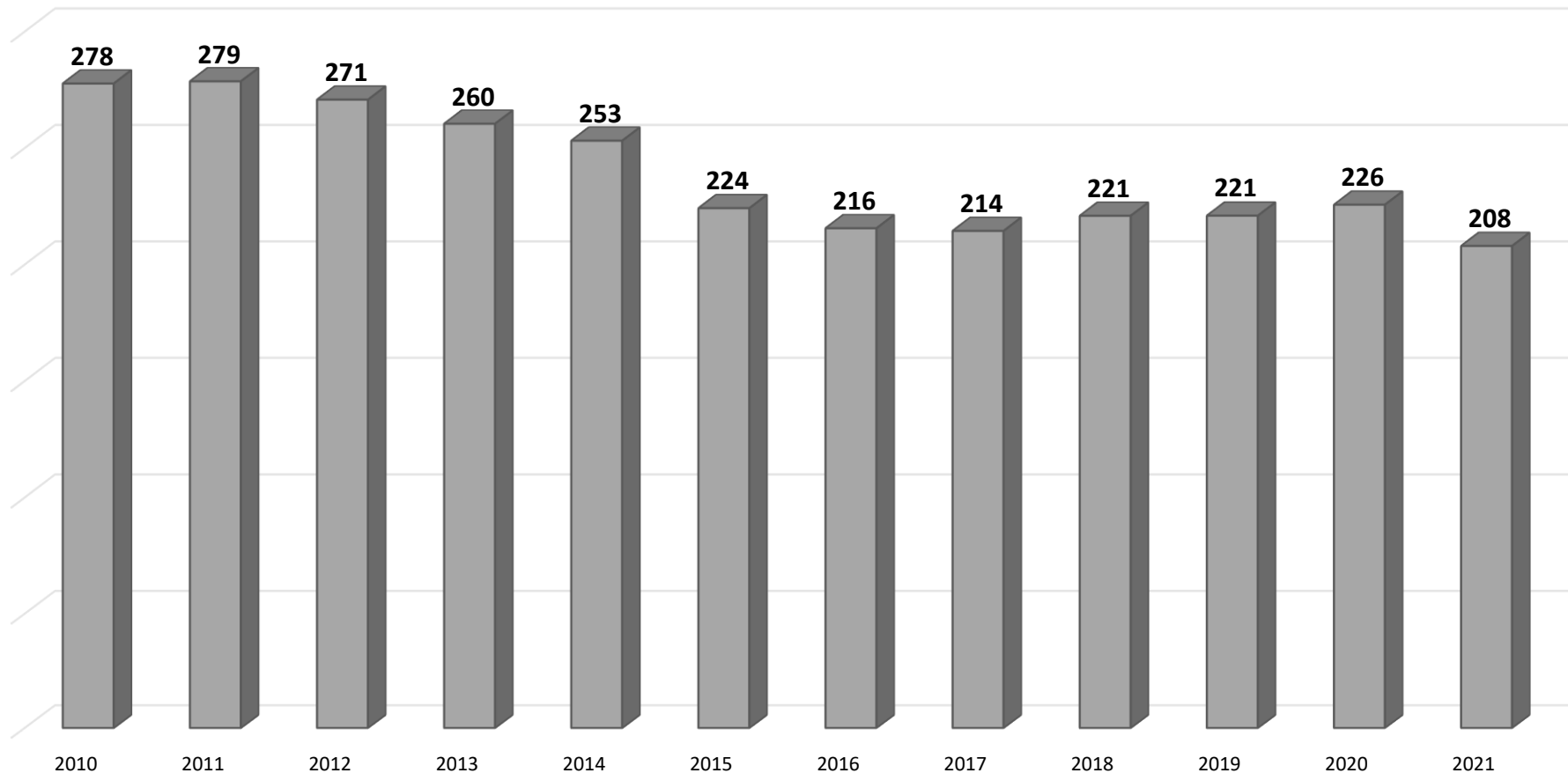
2.1. Le gisement des déchets

2.2. Et les objectifs alors ?

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.1. La production d'ordures ménagères résiduelles (OMR) – kg/hab/an

Evolution de la production d'ordures ménagères résiduelles (kg/hab/an)

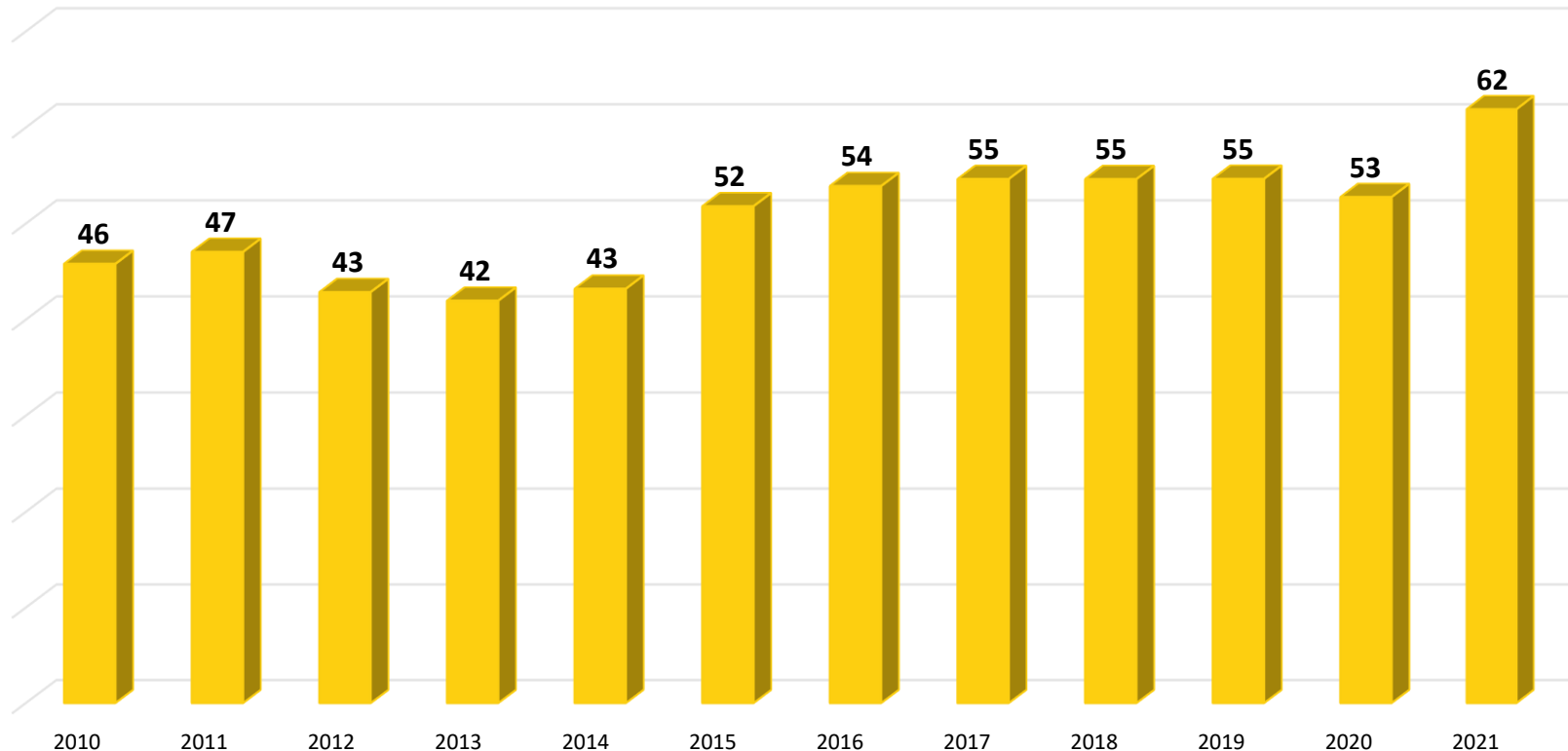


La quantité d'OMR est en forte baisse. L'abonnement déchets service montre déjà des résultats encourageants, même avant sa mise en place prévue pour 2023.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.2. La production d'emballages ménagers recyclables (hors verre) – kg/hab/an

Evolution de la production d'emballages ménagers recyclables (hors verre-kg/hab/an)

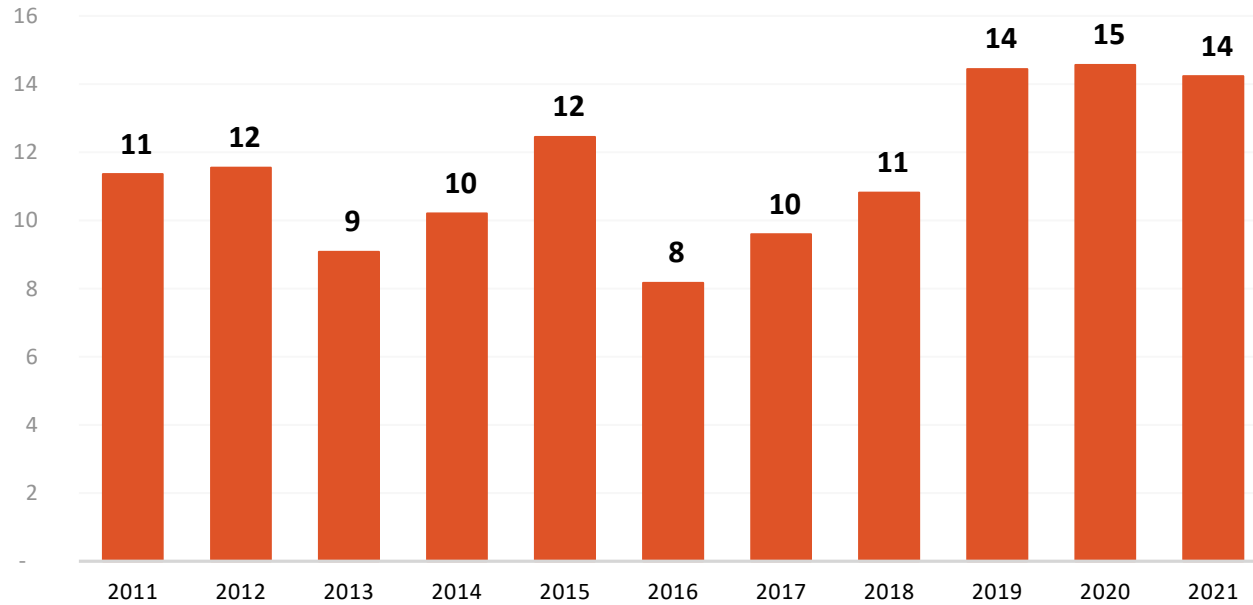


Forte hausse de la production d'emballages ménagers recyclables. Depuis septembre 2021, l'extension des consignes de tri s'applique sur le territoire de l'Agglo.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.3. Le refus de tri

Evolution du refus de tri (kg/hab/an)



Le refus du tri représente **14 kg** de déchets par habitant en 2021, soit autant de déchets qui sont acheminés en centre de tri pour finalement être redirigés vers un centre de valorisation énergétique.

En moyenne dans l'Aisne il s'élève à 11 kg/hab/an

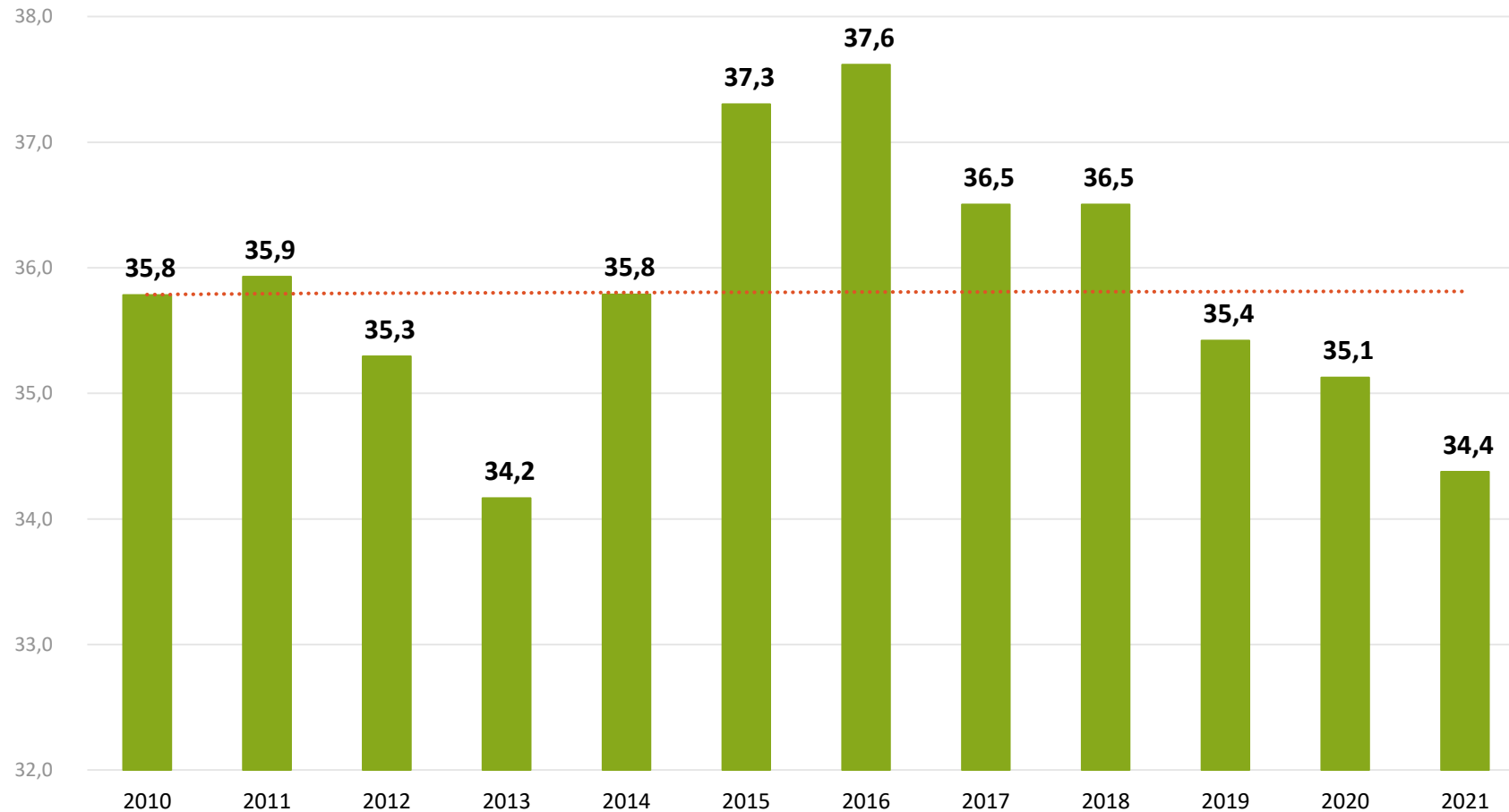
Pour corriger cela, **20 contrôles de pré-collecte** ont été effectués par les animateurs du tri, avec **1402 bacs jaunes contrôlés** et **34 bacs refusés** à la collecte.



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.4. La production de verre – kg/hab/an

Evolution de la production de verre (kg/hab/an)



La production de verre est en baisse en 2021.



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

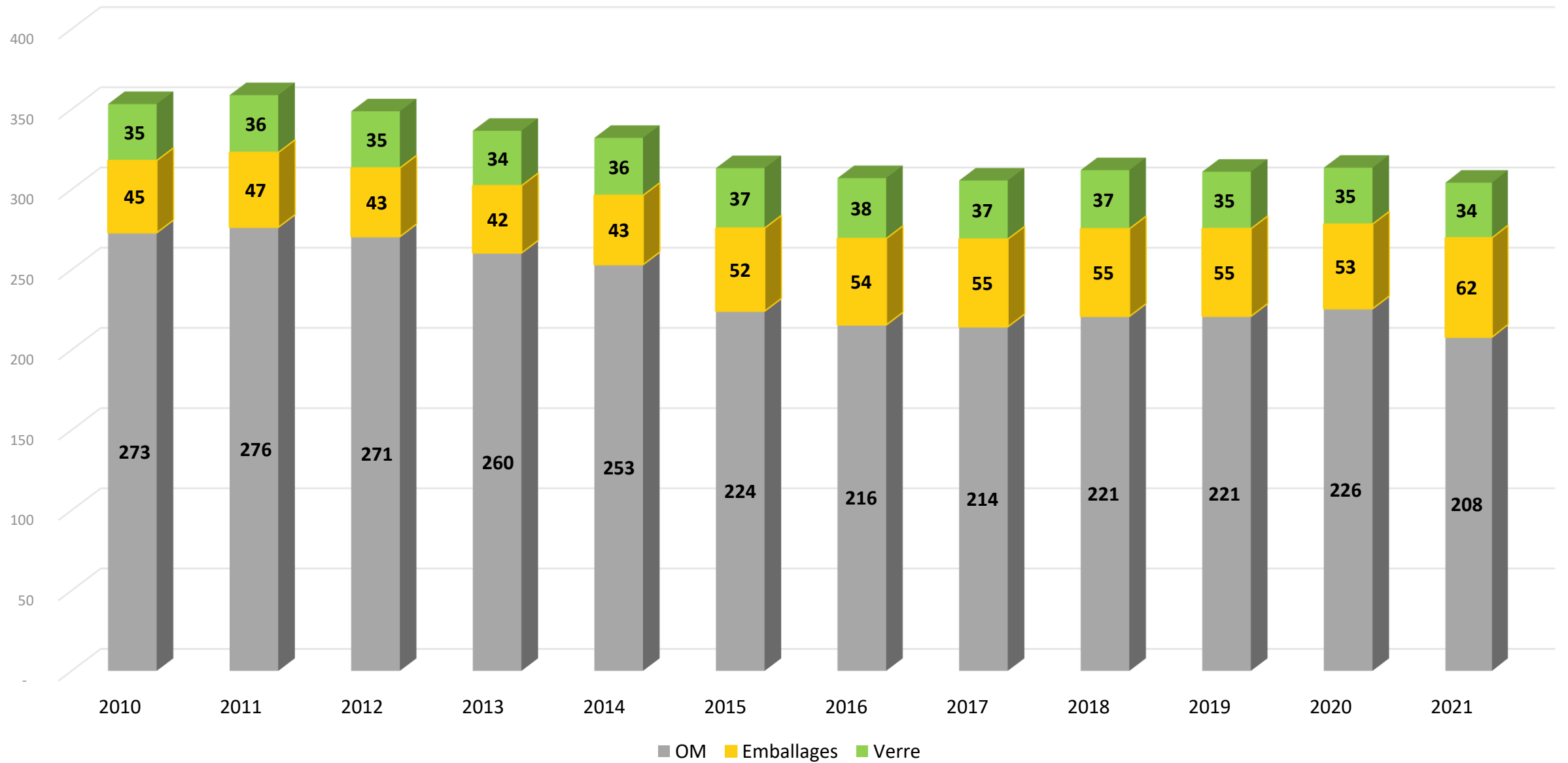
2.1.4. La production d'ordures ménagères et assimilés – tonnes

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
OMR	14 547	14 728	14 417	13 875	13 488	11 934	11 481	11 520	11 903	11 952	12 259	11 354
Emballages	2 399	2 486	2 281	2 235	2 302	2 756	2 872	2 934	2 943	2 956	2 865	3 378
Verre	1 874	1 899	1 879	1 820	1 907	1 986	2 003	1 961	1 967	1 916	1 908	1 877
TOTAL OMA (tonnes)	18 819	19 114	18 577	17 930	17 696	16 676	16 354	16 415	16 813	16 824	17 032	16 609
OMA (kg/an/an)	359	362	349	337	332	313	307	306	312	311	314	304

Les OMA ont baissé de 10 kg par habitant entre 2020 et 2021.

Entre 2010 et 2021, les quantités d'OMA par habitant ont diminué de 15 %. La tendance doit se poursuivre, par la mise en place d'actions en faveur de la réduction des déchets et de l'abonnement déchets service.

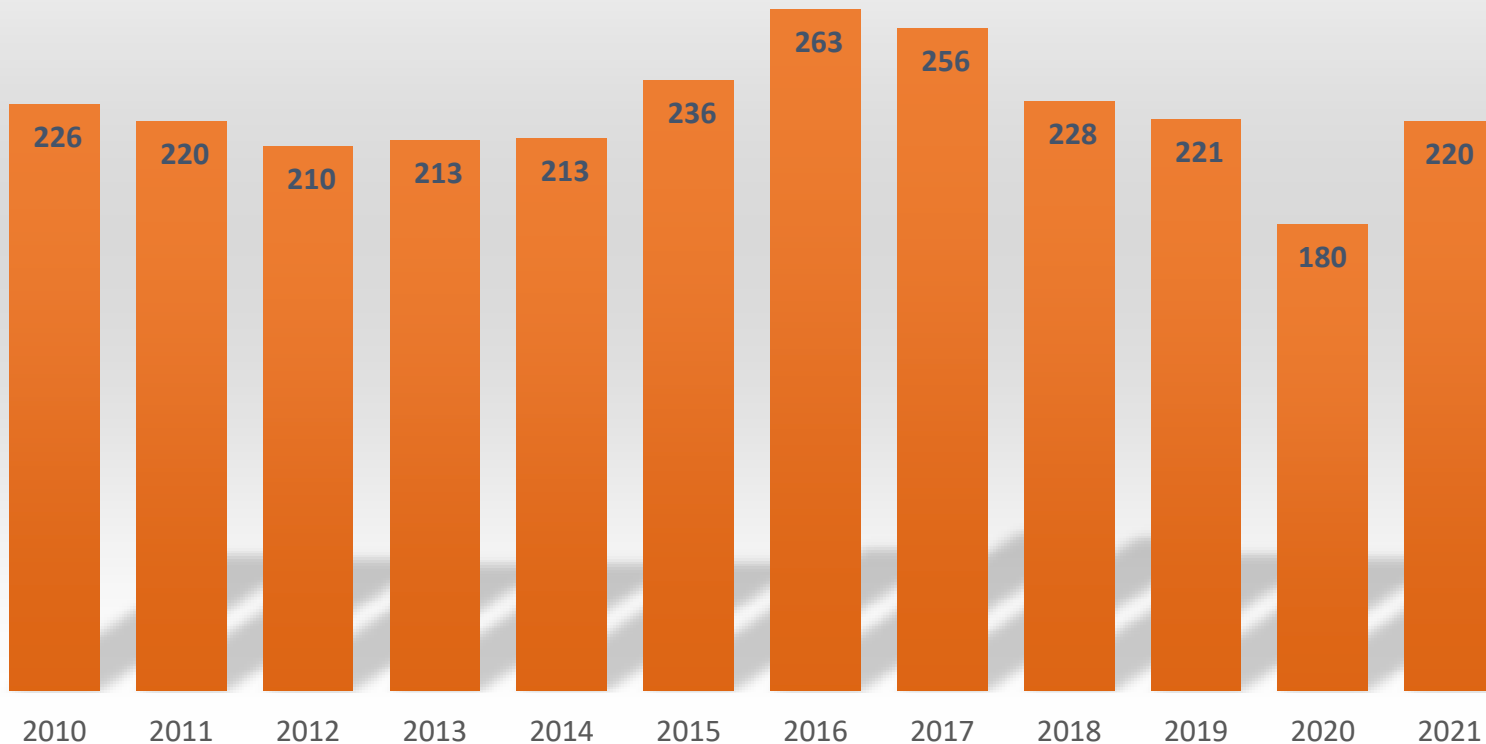
Evolution de la production d'OMA (kg/hab/an)



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.5. La production des déchets collectés en déchèterie

Evolution des déchets collectés en déchèterie (kg/hab/an)



En 2021, nous retrouvons les tonnages de 2019, la baisse de 2020 était « artificielle ». S'ajoutent en 2021, 94 tonnes d'encombrants issus de « bennes des sinistrés » suite aux intempéries de l'automne 2021.

Les actions de prévention ciblant les déchets apportés en déchèterie doivent être poursuivies et les filières de valorisation développées, en partenariat avec le syndicat de traitement.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.5. La production des déchets collectés en déchèterie

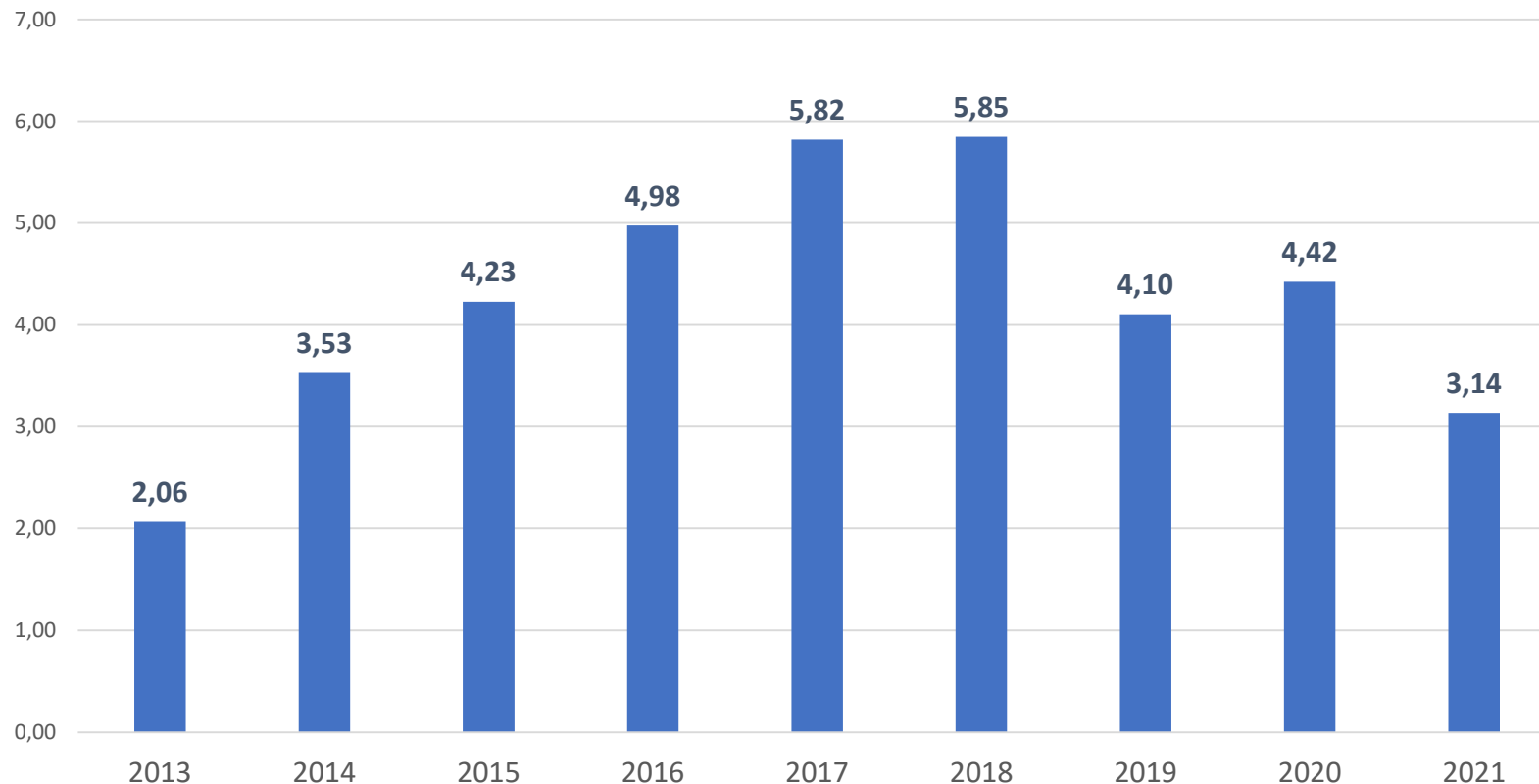
Focus sur les végétaux collectés en déchèterie et sur les points végétaux de Gandelu et Essômes-sur-Marne

	2019	2020	2021
Déchèteries	2 407	1 526	1 997
Point végétaux Essômes-sur-Marne	213	192	255
Point végétaux Gandelu	25	20	29

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les déchets collectés par les écoles et déposés à Greenfield

Evolution des tonnages de papiers déposés chez Greenfield par les écoles (kg/hab/an)



Ces papiers sont directement apportés par les parents d'élève à Greenfield pour recyclage.

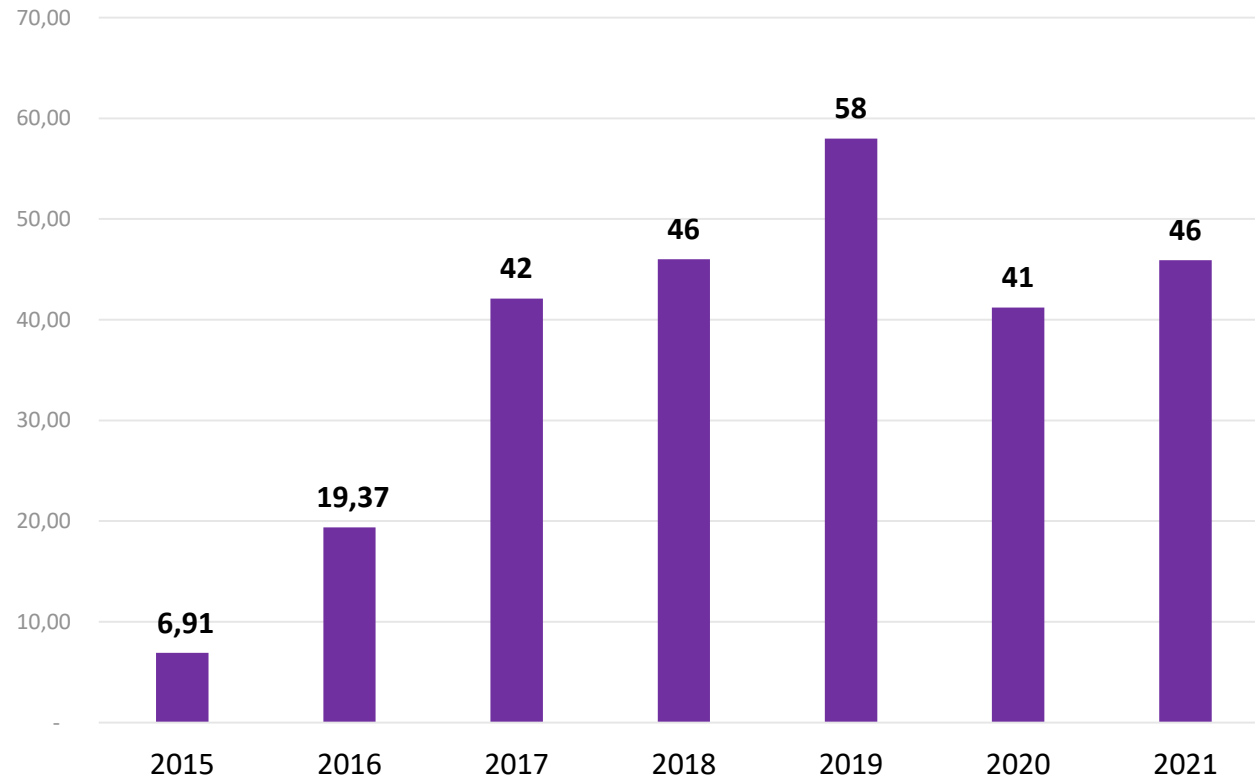
Ces quantités de déchets ne sont pas intégrées aux déchets ménagers et assimilés puisque non pris en charge par la collectivité.

Les quantités diminuent. Greenfield a manifesté son souhait de pouvoir récupérer davantage de papiers.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les déchets collectés pour le réemploi

Evolution des tonnages collectés par la Ressourcerie Au Bas de l'Aisne, issus du territoire de la CARCT (tonnes)



La Ressourcerie Au Bas de l'Aisne possède 2 boutiques (Brasles et Place de l'horloge à Blanchard), au sein desquelles elle met en vente les objets et meubles réutilisables collectés en apport volontaire ou à domicile. Depuis mars 2020, la Ressourcerie a installé un conteneur pour la récupération d'objets à la déchèterie de Château-Thierry.

En 2021, 46 tonnes de déchets (dont 7,1 tonnes issus du conteneur placé à la déchèterie) ont été collectées par la Ressourcerie et ont ainsi évité la déchèterie, autant de déchets qui ne sont pas comptabilisés dans les DMA.

Le collège de Fère en Tardenois continue de récupérer quelques déchets issus de la déchèterie de Villers sur Fère, à destination des ateliers et cours de technologie. Aucune donnée quantitative n'est disponible.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les déchets collectés pour le réemploi

Structures bénéficiant d'une convention de récupération d'objets dans les déchèteries :

- Le collège de Fère en Tardenois, à destination des ateliers et cours de technologie.
- La commune de Priez
- Le FAB LAB de Château-Thierry
- La Maisonnée de Gloria à Etampes-sur-Marne
- L'association Le Bois de Deux Mains – SÈVE à Soissons
- Le centre culturel Camille Claudel



Nouveauté 2021

Aucune donnée quantitative n'est disponible.

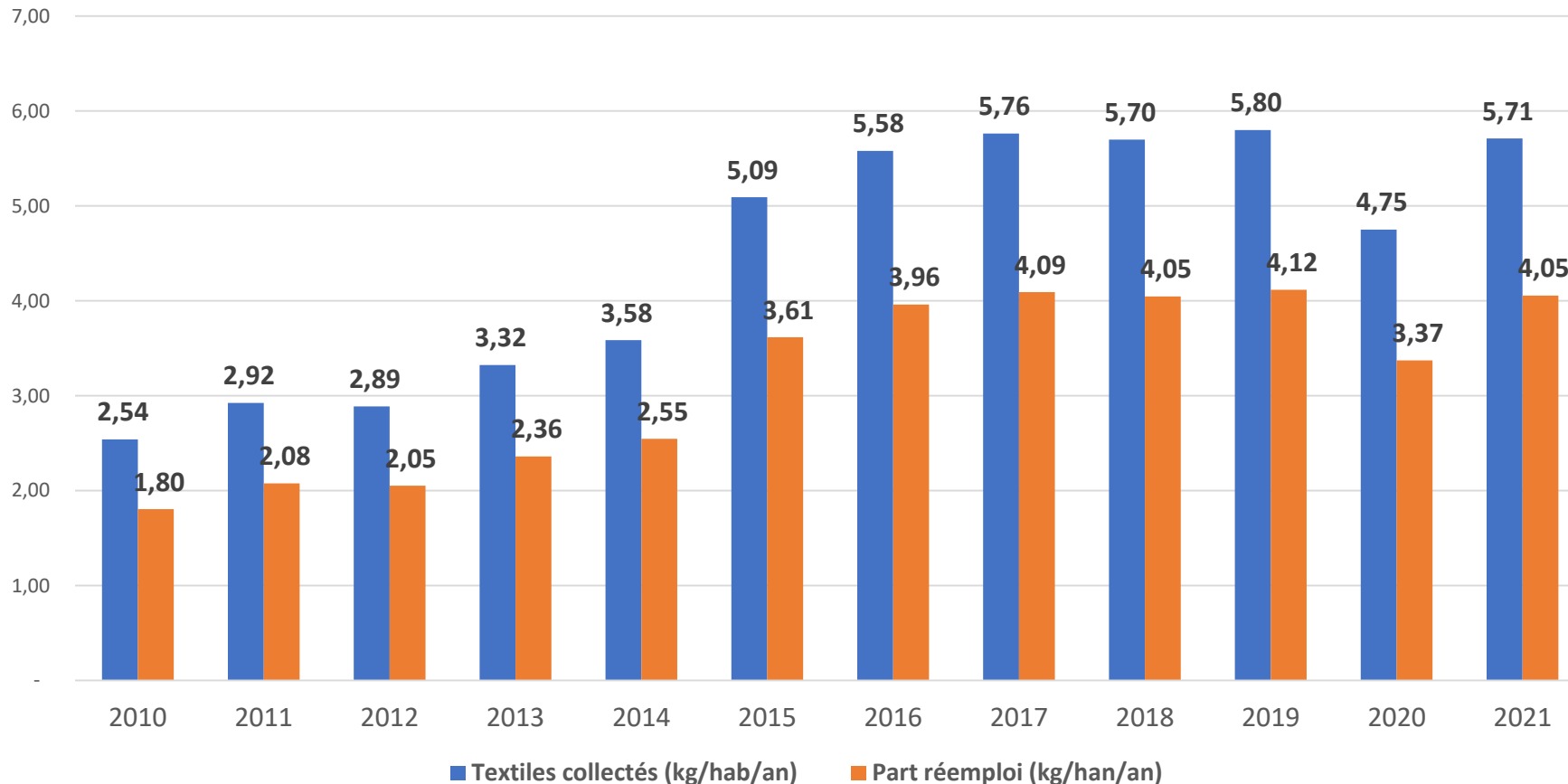
2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les textiles

Les quantités de textiles collectées sont redevenues au niveau d'avant 2020.

Rappelons qu'en moyenne, 71% de ces textiles sont directement réemployés : 6% au travers des boutiques du Relais, 55% revendus à l'export et 10% sont redécoupés pour devenir chiffons. Selon le même raisonnement que précédemment, cette part des textiles n'est pas intégrée aux DMA.

Evolution des quantités de textiles collectés



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets – les déchets du marché hebdomadaire et du centre technique municipal de Château-Thierry

Tonnages	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Centre Technique Municipal (CTM)											
Végétaux	393	350	413	290	130	239	183	163	171	186	332
Gravats	203	317	229	167	199	111	107	82	106	64	77
Bois	0	0	33	26	17	16	23	6	35	35	27
Métaux	0	0	7	3	0	0	0	0	0	0	0
Encombrants	534	459	280	353	353	444	472	475	575	507	566
DEEE	0	1	3	4	4	4	5	2	1,97	1,13	
DDS								0,36	0,35	0,25	
Total CTM	1 130	1 127	965	844	704	814	791	728	890	793	1 004
Marché hebdomadaire											
Encombrants	39	37	31	18	27	30	26	25	21	21	19
Cartons	0	2	5	6	1	5	1	5	12	19	29
Total marché	39	39	36	24	28	35	27	30	33	40	48
TOTAL (tonnes)	1 169	1 166	1 001	868	732	849	818	759	923	833	1 052

En 2021, les quantités globales ont augmenté. Les tonnages encombrants du centre technique municipal et cartons du marché n'ont jamais été aussi élevé depuis 2011.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets – les cartons des commerçants collectés en porte à porte

Cartons en PAP	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnages	118	127	100	87	79	97	143	150	138	157	129	167

Depuis 2002, les commerçants du centre-ville de Château-Thierry et des zones d'activités proches bénéficient d'une collecte des cartons de suremballage volumineux. Au fil des années, la collectivité s'est efforcée d'apporter ce service à de plus en plus de commerçants en étendant la zone de collecte aux zones d'activités proches.

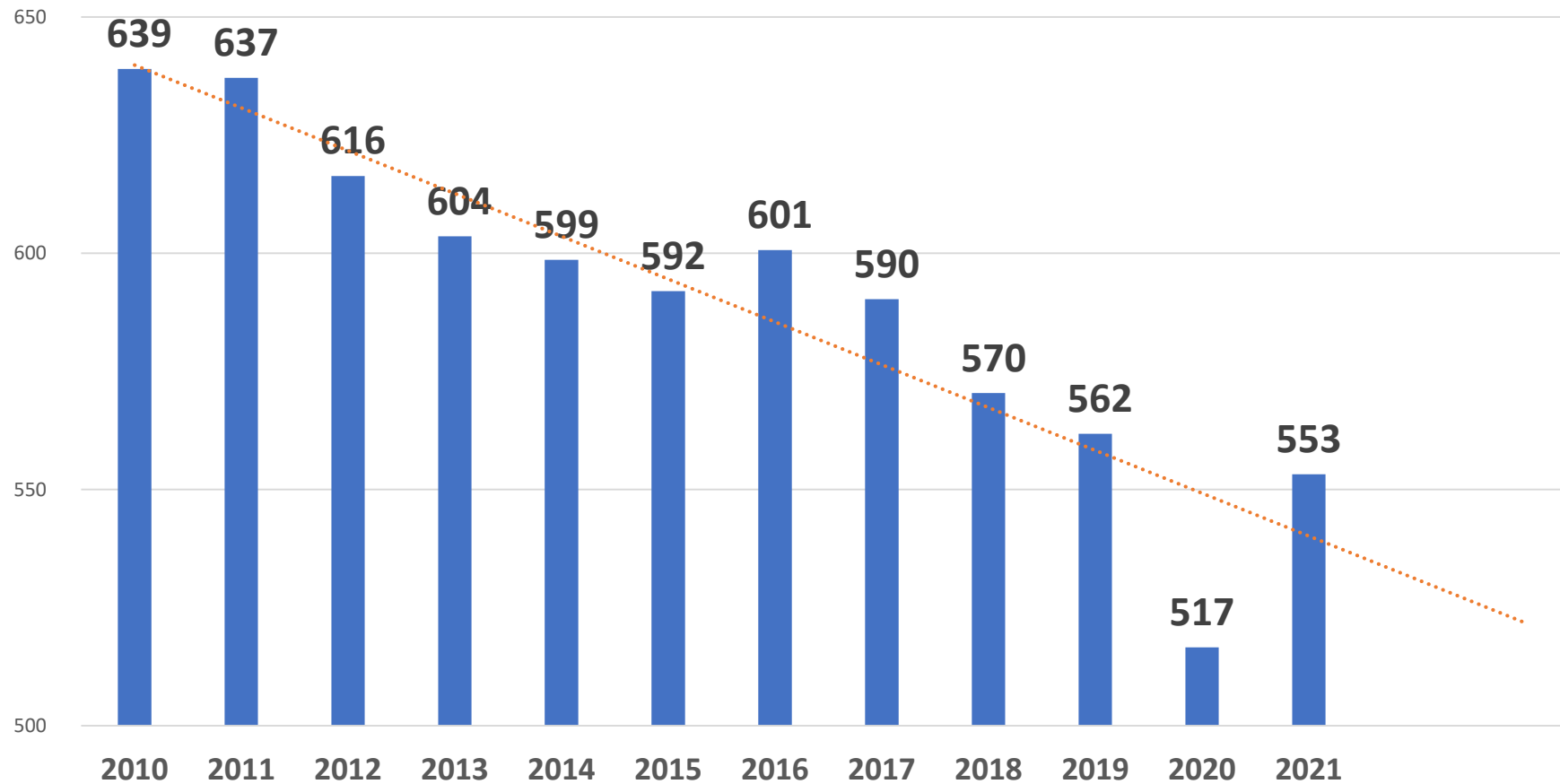
On constate une diminution des tonnages entre 2012 et 2015. Cela s'explique par l'existence d'une offre privée aux conditions et tarifs attractifs sur cette période.

En 2020, des entreprises ont dû cesser leurs activités, les quantités de cartons collectées pour les commerçants avaient donc diminué. En 2021, les quantités n'ont jamais été aussi élevées depuis 2010.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.7. La production des déchets ménagers et assimilés (DMA)

Évolution des DMA (kg/hab/an)

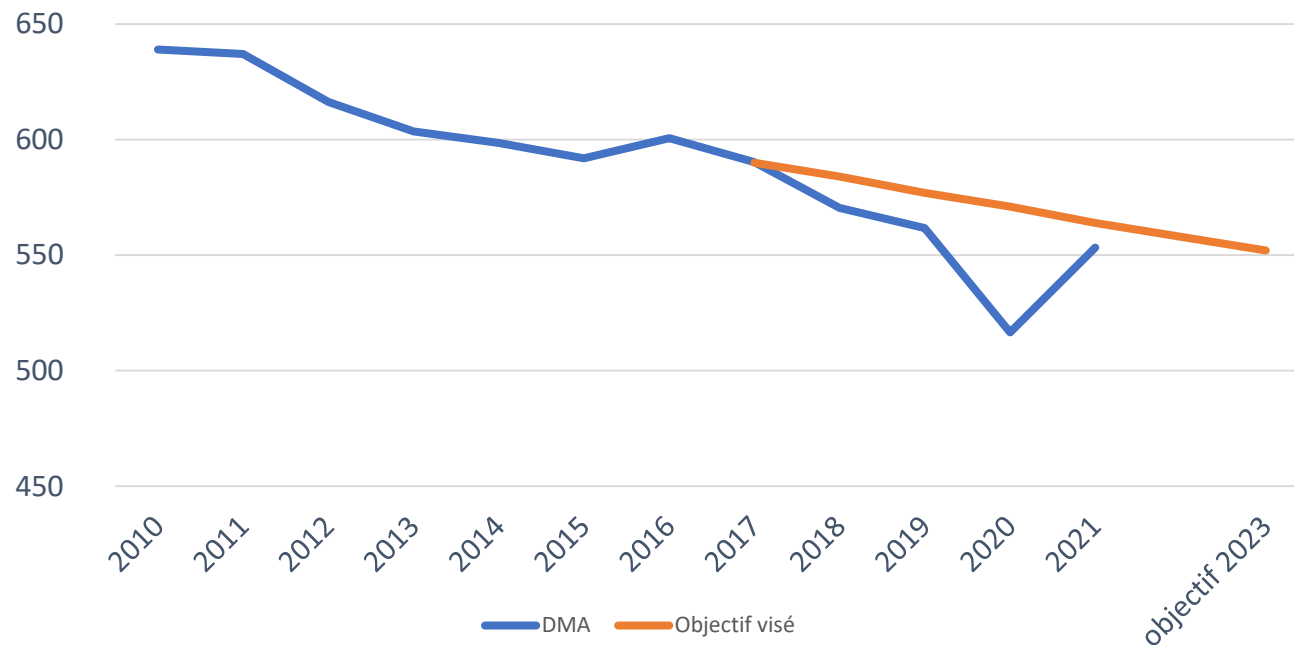


La forte baisse de 2020 était donc bien exceptionnelle et liée aux mesures sanitaires.

2.2. ET LES OBJECTIFS ALORS ?

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés fixe l'objectif suivant :

	Année de référence 2017	Objectif de réduction	Année 2023
DMA	590 kg/hab	- 6.5 %	552 kg/hab



L'atteinte de cet objectif implique une réduction moyenne des DMA de 6 kg/hab/an entre 2017 et 2023.

Malgré la « fausse » baisse constatée en 2020, l'objectif est atteint pour 2021.



PARTIE 3 :

LES ACTIONS RÉALISÉES

AXE 1 : Être exemplaire en matière de prévention des déchets

AXE 2 : Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

AXE 3 : Utiliser les instruments financiers pour favoriser la prévention des déchets

AXE 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 5 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

AXE 6 : Promouvoir une consommation responsable et augmenter la durée de vie des produits

AXE 7 : Réduire les déchets des entreprises, les déchets du BTP et les déchets des établissements publics

SEULES LES ACTIONS REALISEES SONT PRESENTEES CI-APRES

AXE 1 : ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'AGGLO SE DOIT D'ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRODUCTION DE DÉCHETS. C'EST POURQUOI ELLE A CONSACRÉ UN AXE DE SON PROGRAMME D'ACTION À L'ÉCO-EXEMPLARITÉ. CET AXE SE DÉCLINE EN 3 PARTIES : RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DÉCHETS AUPRÈS DES ADMINISTRATIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, SENSIBILISATION DE CES ACTEURS ET DIFFUSION ET IMPLANTATION DES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

Action 1.1 : Etablir un diagnostic des déchets des administrations et des établissements publics – action non réalisée

Action 1.2 : Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets

Action 1.3 : Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein de la collectivité et des administrations publiques

ACTION 1.2 : SENSIBILISER LES ACTEURS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Les actions de sensibilisation suivantes ont été menées courant 2021 :

Points tri à l'Aiguillage

Les points tri mis en place auprès de l'ensemble des agents au moment de l'emménagement à l'Aiguillage, sont toujours en fonctionnement.

Sensibilisation au tri

Les agents de l'ensemble des offices de restauration de la ville de Château-Thierry ont été sensibilisés au tri des déchets.

En septembre, les agents de l'Aiguillage et de la crèche Terre d'enfance ont été sensibilisés aux nouvelles consignes de tri.



ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Compostage des biodéchets produits sur les sites administratifs

La salle repas et les 3 zones détente avec cafetière sont équipées d'un bio-seau. Une zone de compostage a été mise en place. Elle sert aussi aux agents qui n'ont pas de composteur et souhaitent trier leurs biodéchets.

Des composteurs sont également disponibles sur les autres sites de l'Agglo : le Centre Culturel Camille Claudel, l'Hôtel Dieu, la régie d'assainissement et la crèche Maison des Tout Petits.

Collecte des papiers

La collecte séparée des papiers de bureaux a été poursuivie en 2021 sur les principaux sites de l'Agglo. Les papiers sont collectés et triés par l'ESAT de Chierry puis transportés à l'usine Greenfield de Château-Thierry.

Collecte des fournitures de bureau

L'agglomération n'est plus dans le programme TERRACYCLE qui permettait de collecter du matériel d'écriture, faute de place disponible. Un nouveau partenariat est en cours avec l'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen qui récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage.

ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Utilisation des couches lavables dans les structures d'accueil de la petite enfance de l'Agglo

En 2019, la crèche de l'Agglo La Ronde, située à Fère en Tardenois, a testé l'utilisation de couches lavables pour les enfants accueillis, sur une durée de 3 mois.

En 2020, la structure a continué d'utiliser les couches lavables, jusqu'à la crise sanitaire. La complication des procédures a fortement bouleversé les agents et a entraîné l'arrêt de l'utilisation des couches lavables.

Une proposition d'équiper les 2 crèches de l'Agglo de Château-Thierry en couches maillots de bain lavables a été faite au service Petite enfance. Ce projet n'a pas abouti en 2021.



ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Valorisation des déchets verts dans les cimetières

En 2021, 6 nouvelles communes ont été accompagnées pour la mise en place d'un point tri dans les cimetières.

Au total, ce sont au moins 53 communes qui détournent les déchets compostables (fleurs coupées, plantes, terreau..) des ordures ménagères.

8 communes ont bénéficié de la mise à disposition d'une communication en panneaux dibonds. Cette action se poursuivra en 2022 pour équiper progressivement toutes les communes disposant d'un point tri dans leur cimetière.



ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Utiliser des produits d'entretien éco labellisés

Les 2 crèches de l'Agglo ainsi que le service entretien de la ville de Château-Thierry sont accompagnés pour progressivement remplacer les produits ménagers possédant des pictogrammes dangereux par des produits éco labellisés. Tests en cours.



AXE 2 : SENSIBILISER LES ACTEURS ET FAVORISER LA VISIBILITÉ DE LEURS EFFORTS EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'ENJEU EST ICI D'INFORMER ET DE SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE D'ACTEURS À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS. CELA PASSE PAR DES ACTIONS DE COMMUNICATION, DES OPÉRATIONS FOYERS-TÉMOINS, L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS À THÈME ET LA SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION QUALITATIVE.

Action 2.1 : Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets

Action 2.2 : Mettre en œuvre des opérations témoins en mettant l'accent sur la diffusion et le suivi

Action 2.3 : Organiser des évènements sur la prévention des déchets

Action 2.4 : Sensibiliser à la prévention qualitative

ACTION 2.1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Partenariat avec un artiste du 100% EAC

Campagne de communication sur les bouteilles plastiques avec l'artiste BIBI

Campagne générale sur la prévention

En 4 déclinaisons



ACTION 2.1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Articles dans le Journal de l'Agglo

- Avril 2021: appel à candidature pour le Défi Z'Héros déchet
- Juillet 2021 : tutoriel sur la fabrication d'un emballage réutilisable « Bee Wrap »
- Octobre 2021 : présentation des alternatives durables au déchets concernés par les extensions de consigne de tri



ACTION 2.1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Articles de presse

La presse traite régulièrement de la réduction des déchets, sur sollicitation de l'Agglo ou en présentant des actions d'autres acteurs.

Aussi, en 2021, les thèmes suivants ont été abordés : couches lavables, compostage, réemploi, nouvelles consignes de tri, Défi Z'Héros déchet.

ENVIRONNEMENT RÉDUCTION DES DÉCHETS

Elles voient les avantages de laver plutôt que jeter

SUD DE LAISNE Pour encourager les habitants à réduire leurs déchets, la communauté d'agglomération participe à divers investissements dont des couches lavables. Elles ont été adoptées par certaines familles. Témoignages.

À SAVOIR
Des aides financières sont accordées aux familles qui optent pour des couches lavables.



Avec ses sœurs, Estelle Collin montre comment bien stainer les remouscarts de la couche et présente les différences entre les modèles.

CULTURE



Sohab Koanda entouré du président Étienne Hajj, du directeur et de Christelle Poullart, conseillère communautaire en charge de la culture.

La sculpture de Sohab Koanda installée à l'Aiguillage

LA VIE DE CHÂTEAU

Finis les vacances. On ne se gâche pas n'importe où. Un communiqué annonçant le stationnement en zone bleue et aussi du 1^{er} octobre. Et ce, après une période sanitaire. Plus de peur que de mal, les étourdis : l'amende ne sera pas de 35. Tout de même, la

AGRICULTURE

Peu de pommes



Les pommes et poires seront bien présentes pour la 50^e édition en 2021 les samedi 2 et

NEUILLY-SAINT-FRONT

Les membres du comité de la foire aux pommes avaient sans doute en tête de beaux projets pour cette 50^e édition en 2021 les samedi 2 et

ACTION 2.1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Web

En 2021, le service s'est fixé comme objectif 1 publication par semaine sur le thème des déchets sur les réseaux sociaux.

3 309 personnes sont abonnées à la page Facebook de l'Agglo.

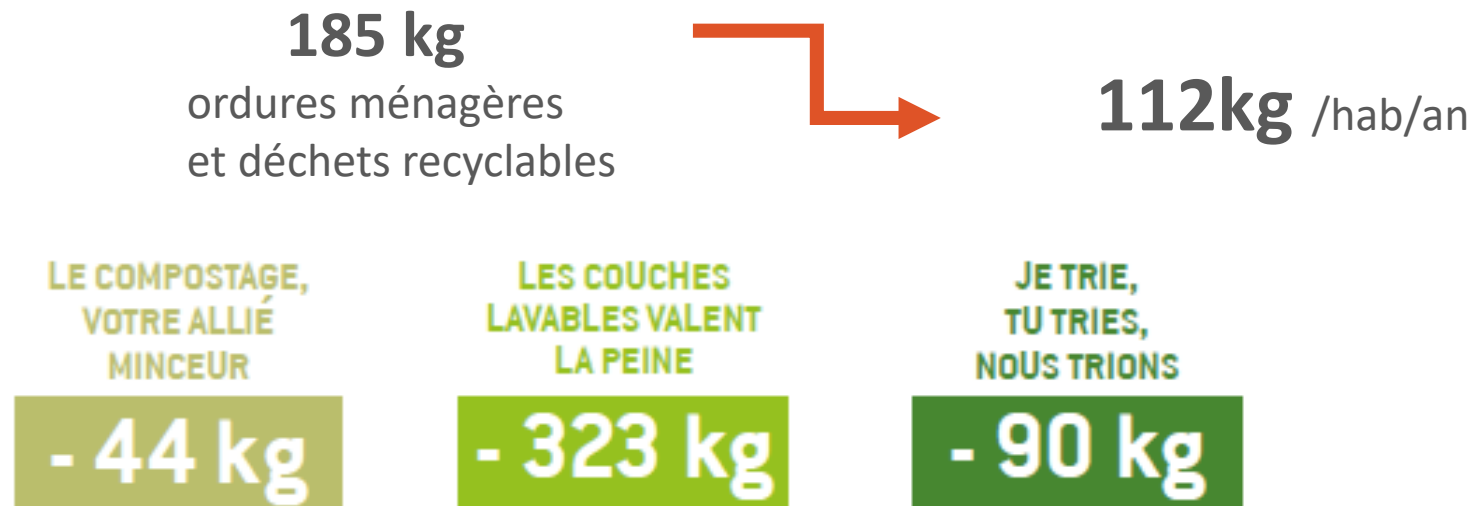


ACTION 2.1 : METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS TEMOINS EN METTANT L'ACCENT SUR LA DIFFUSION ET LE SUIVI

Défi Z'Héros déchet

Une opération foyers témoins a été menée en 2021, avec l'aide d'un stagiaire.

12 familles ont participé au défi, en pesant leurs déchets puis en appliquant des gestes de réduction.



ACTION 2.1 : METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS TEMOINS EN METTANT L'ACCENT SUR LA DIFFUSION ET LE SUIVI

Défi Z'Héros déchet

2 films ont été réalisés pour valoriser les actions des familles.

ACTION 2.1 : METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS TEMOINS EN METTANT L'ACCENT SUR LA DIFFUSION ET LE SUIVI

Défi Z'Héros déchet

3 communes ont également participé au Défi et ont testé différentes actions de réduction des déchets :

- « Marché propre »
- Réduction des déchets du cimetière
- Brocante propre
- Commune zéro corbeille (test en cours)
- Salle des fêtes zéro déchet

3 fiches actions ont été réalisées et envoyées à toutes les communes à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets

ZÉRO DÉCHET ► **Objectif :**
AGGLO DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY **brocante propre**

Par habitude, les invendus des brocantes sont bien souvent laissés sur place par les exposants. Et si il était temps de changer de méthode pour que chacun soit responsable de sa production de déchets ?
Le comité des fêtes d'Étampes-sur-Marne a testé pour vous la brocante zéro déchet !

► **Méthode :**

- Préciser sur l'affiche de communication que chaque exposant devra ramener ses déchets.
- Ajouter une clause également dans le règlement.
- Lors de l'installation des exposants, l'organisateur distribue des sacs le matin avec rappel de la consigne de ramener ses déchets.

► **Résultat :**

Concluant !
Les exposants ont joué le jeu (une soixantaine de stands)
La commune n'a pas eu à ramasser les déchets le soir.

www.carct.fr

agglo
région de
Château-Thierry

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Il s'agit d'organiser des rencontres sur différents thèmes de la prévention des déchets, en utilisant les outils adaptés au public ciblé.

Sensibilisation des scolaires

Les animateur.trice.s de la prévention et du tri des déchets sont intervenu.e.s auprès de **33 établissements scolaires**

141 interventions	Dont 61 animations sur la prévention	2 769 élèves sensibilisés au tri et/ou à la réduction des déchets
--------------------------	---	--

Thématiques d'interventions sur la réduction des déchets :

- compostage
- gaspillage alimentaire
- « zéro déchet »
- « art de la récup »

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Sensibilisation extra-scolaire et stand d'information 2021

Evènement / structure	Lieu	Nombre interventions	Nb pers sensibilisées
Sensibilisations en porte à porte	Résidences à Château-Thierry, Etampes-sur-Marne, Fère-en-Tardenois	11	145
Actions dans les quartiers	Château-Thierry	21	681
Sensibilisations dans les administrations, associations et entreprises	Brasles, Château-Thierry, Nogentel	28	228
Evènements ponctuels sur le territoire	Château-Thierry, Essômes-sur-Marne, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois, Grisolles, Neuilly-Saint-Front, Rocourt-Saint-Martin	20	1806
Actions dans les structures de la CARCT	Château-Thierry, Condé-en-Brie, Etampes-sur-Marne, Marchais-en-Brie, Neuilly-Saint-Front, Saint-Eugène, Villers-sur-Fère	21	270

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

« Semaine Européenne de Réduction des Déchets »

Distributions de compost sur 5 sites de compostage collectif (réservé aux habitants)

2 stands de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets à Coincy et Crézancy



Pour la 3^{ème} année consécutive, l'exposition « Unpacked 365 » d'Antoine REPESSE était visible sur le pont de Château-Thierry, à côté de l'église de Neuilly-St-Front, devant le stade de Fère-en-Tardenois et devant le gymnase de Condé-en-Brie.

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Focus Fête des légumes anciens

Chaque année depuis sa création, l'Agglo est partenaire de la Fête des Légumes Anciens qui se déroule à la ferme de la Genevroye à Rocourt Saint-Martin.

Cette année, le service déchets a proposé un stand sur le thème du gaspillage alimentaire ainsi qu'un atelier de fabrication d'un composteur en matériaux de récupération.



ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Animations de l'été

Le service déchets a participé aux activités organisées pendant l'été par la ville de Château-Thierry : Sporti Château, Château plage, fêtes citoyennes...



Vélo à smoothies



Relais du tri



Bar à eaux

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Nouvelles animations « Zéro déchet »

Les animateur.trice.s de la prévention ont élaboré de nouveaux outils pour sensibiliser au « zéro déchet »



Le « sac tee-shirt »



Le « Bee Wrap »



Le stand « Zéro déchet »

ACTION 2.4 : SENSIBILISER À LA PRÉVENTION QUALITATIVE

Pour rappel, la prévention qualitative des déchets concerne la réduction de la dangerosité du déchet et non pas de sa quantité. Les actions suivantes ont permis d'aborder cette question.

Ateliers produits ménagers maison

3 ateliers « fabrication de produits ménagers » ont été menés en 2021 à la Ressourcerie Blanchard, pour COALIA et pour les familles du Défi Z'Héros déchet.

Recettes pour la lessive, les pastilles lave-vaisselle ou blocs WC.



ACTION 2.4 : SENSIBILISER À LA PRÉVENTION QUALITATIVE

Promouvoir les produits éco labellisés

Consultez action 1.3. Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein de la collectivité et des administrations publiques

AXE 3 : UTILISER LES INSTRUMENTS FINANCIERS POUR FAVORISER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LES INSTRUMENTS FINANCIERS SONT PARTICULIÈREMENT INCITATIFS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS. C'EST POURQUOI L'AGGLO A CHOISI DE METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION INCITATIVE ET S'ATTACHE À PROPOSER AUX USAGERS DES AIDES RELATIVES À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS.

Action 3.1 : Mettre progressivement en place la tarification incitative

Action 3.2 : Donner une visibilité aux soutiens financiers d'actions favorisant la prévention des déchets

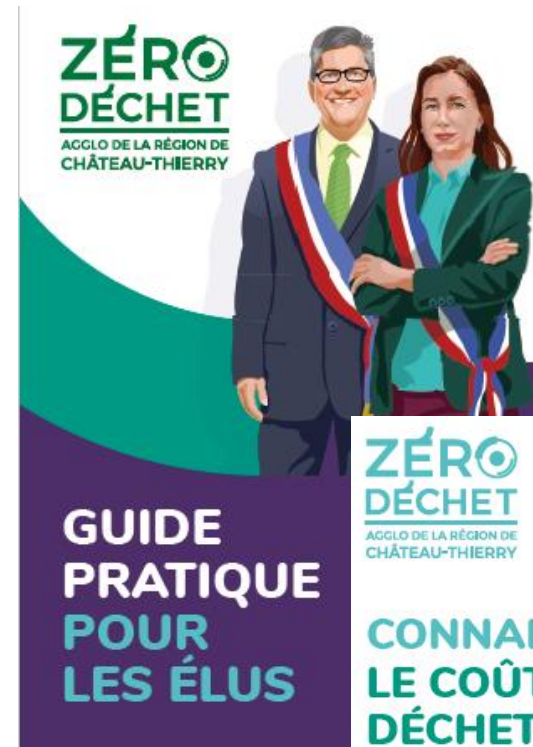
ACTION 3.1 : METTRE PROGRESSIVEMENT EN PLACE LA TARIFICATION INCITATIVE

Le nouveau mode de financement, appelé « Abonnement Déchets Service » sera mis en place sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2023, avec une année de tarification à blanc en 2022.

Les tarifs ont été votés par les élus communautaires au mois de décembre.

4 guides ont été conçus pour comprendre la nouvelle tarification à l'attention :

- des agents
- des élus (2)
- des habitants (accompagné d'un magnet sur les nouvelles consignes de tri) – distribution boîtes aux lettres



ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D' ACTIONS FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Aide à l'achat d'un broyeur

En 2021, l'Agglo a maintenu son aide à l'achat d'un broyeur dans les mêmes conditions que précédemment : remboursement sur dossier de 20% du montant d'achat TTC, dans la limite de 50€ par foyer. Il est désormais possible de recevoir une aide pour un achat mutualisé (3 foyers minimum) : remboursement de 50% du montant d'achat TTC, dans la limite de 150 €.

En 2021, **64 foyers ont bénéficié de cette aide** (22 foyers en 2020).

Coût 2021 :
1986,80 € TTC

Vous en avez assez
des allers-retours
à la **déchèterie** ?



L'Agglo vous aide à l'achat d'un broyeur à végétaux :

**20% d'aide
à l'achat ***



*Aide limitée à 50€ par foyer résidant sur le territoire



Conditions et dossier de demande disponibles :

Sur notre site web : www.carct.fr
Par courriel : service-dechets@carct.fr
Par téléphone : 03 23 85 34 97

ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D'ACTION FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Aide à l'acquisition d'un composteur

En 2021, l'Agglo a maintenu son aide à l'acquisition d'un composteur dans les mêmes conditions que précédemment, avec deux types de composteurs en bois de 400 ou 600L, proposés respectivement au prix de 20 et 30 €.

Des difficultés d'approvisionnement en composteurs nous ont contraints à transformer cette aide en aide à l'achat à partir de septembre 2021 : subvention à hauteur de 50% de la valeur d'achat TTC, plafonnée à 30€ par composteur. Aide limitée à 2 composteurs par foyer.

En 2021, **221 foyers (243 composteurs) ont bénéficié d'un composteur** à bas prix, remis par le service déchets et **3 foyers ont bénéficié de l'aide à l'achat**. Considérant que le compostage permet de réduire de 47 kg par habitant par an la quantité de déchets, on estime que la mise à disposition de ces composteurs a permis d'éviter la production de près de 23 tonnes de déchets.

En 2020, 144 foyers avaient reçu un composteur.

Coût 2021 :
8 393,07€ TTC
(composteurs +
bioseaux + aides)

Coût évité:
Jusque 5 405 € HT / an
pour les 221 foyers

ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D'ACTION FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Aide à l'achat d'un lombricomposteur

Depuis le 27 septembre 2021, l'Agglo propose une aide à l'achat de lombricomposteurs : remboursement sur dossier de 50% du montant d'achat TTC, dans la limite de 50€ par foyer.

Le lombricomposteur est plutôt destiné aux foyers ne possédant pas ou peu de jardin. Il peut être mis en intérieur, sur un balcon, dans une véranda ou un garage.

Il n'y a pas eu de demande en 2021.



ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D' ACTIONS FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Aide à l'achat des couches lavables

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agglo a proposé aux jeunes parents du territoire une aide à l'achat de couches lavables, avec une prise en charge de 50% du montant TTC d'achat, dans la limite de 100€ par enfant. Depuis le 1^{er} janvier 2021, cette aide est étendue aux professionnels de la petite enfance.

Début 2021, un courrier a été envoyé à toutes les communes pour relayer l'information auprès des jeunes parents.

En 2021, 4 foyers et 2 crèches ont pu bénéficier de cette aide.

Utiliser les couches lavables permet de réduire jusqu'à 400kg par enfant par an de déchets.

En 2020, 11 foyers avaient bénéficié de l'aide.



Coût 2021 :
1885,04 € TTC

ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D'ACTION FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Aide à l'achat de protections lavables adultes

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Agglo propose une aide à l'acquisition de protections adultes (couches et absorbants lavables adultes neufs ou d'occasion, coupes et culottes menstruelles, serviettes hygiéniques et protège-dessous lavables) avec une prise en charge de 50% du montant TTC d'achat, dans la limite de 100€ par adulte.

En 2021, 34 personnes ont pu bénéficier de cette aide.



Coût 2021 :
1632,64 € TTC

AXE 4 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

COMPTE TENU DE L'IMPORTANT QUANTITÉ DE DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ONT UN RÔLE À JOUER EN TERMES DE SENSIBILISATION, ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET EXEMPLARITÉ.

Action 4.1 : Sensibiliser les acteurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Action 4.2 : Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective scolaire – **action non réalisée**

Action 4.3 : Favoriser la mise en place d'un réseau d'acteurs concernés par la lutte contre le gaspillage alimentaire – **action non réalisée**

Action 4.4 : Développer l'usage du sac à emporter ou « gourmet bag » – **action arrêtée**

ACTION 4.1 : SENSIBILISER LES ACTEURS À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

À différentes occasions, l'Agglo a proposé des ateliers sur la fabrication de smoothies à partir de fruits trop mûrs ainsi que des animations à destination des scolaires. *Cf action 2.3.*

Le recrutement d'une chargée de mission agriculture et projet alimentaire de territoire va permettre de renforcer les actions de l'Agglo sur ce thème.

AXE 5 : ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

LA RÉDUCTION DES BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS, EST LE RÉSULTAT D'UN TRAVAIL MENÉ EN AMONT - LIMITER LA PRODUCTION, ET EN AVAL - GÉRER LES DÉCHETS AU PLUS PRÈS DU LIEU DE PRODUCTION AFIN D'ÉVITER QU'ILS SOIENT COLLECTÉS, TRANSPORTÉS ET TRAITÉS.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ EST DE SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DE FAÇON À CE QU'ILS MODIFIENT LEURS PRATIQUES, D'ACCOMPAGNER LEURS CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET, BIEN ENTENDU, D'ÊTRE EXEMPLAIRE.

Action 5.1 : Promouvoir le jardinage au naturel

Action 5.2 : Développer la gestion différenciée des espaces verts

Action 5.3 : Favoriser la gestion domestique des biodéchets et des déchets verts des ménages

Action 5.4 : Développer le compostage partagé et le compostage en établissement

Action 5.5 : Former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique

ACTION 5.1 : PROMOUVOIR LE JARDINAGE AU NATUREL

Guides « Mon jardin zéro déchet » et « Guide du compostage à domicile et du jardinage au naturel »

Disponibles sur le site internet de l'agglomération.



ACTION 5.2 : DÉVELOPPER LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Sur les sites de l'Agglo

En 2021, les agents du service technique de l'Agglo ont réalisé des îlots de fauche tardive sur la majorité des sites. L'acquisition de matériel a permis également de pratiquer le « mulching ».



En 2022, l'acquisition d'un broyeur à végétaux est envisagée afin de pratiquer le paillage des massifs de fleurs.

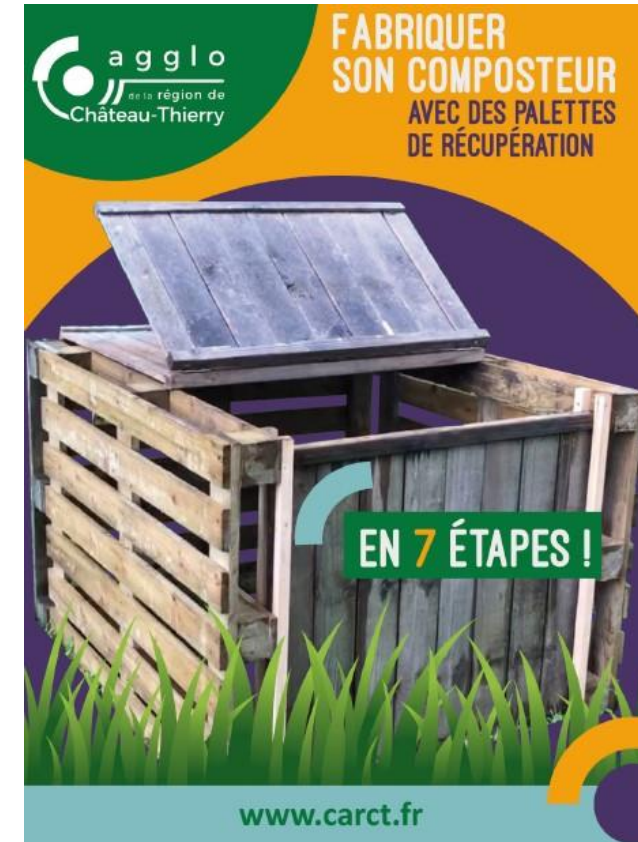
ACTION 5.3 : FAVORISER LA GESTION DOMESTIQUE DES BIODÉCHETS ET DES DÉCHETS VERTS DES MÉNAGES

L' Agglo a mis en place deux systèmes d'aide pour inciter les usagers à s'équiper d'un composteur ou d'un broyeur. Cf action 3.2.

275 foyers ont pu bénéficier de ces aides en 2021.

En 2020, 166 foyers avaient bénéficié de ces aides.

Un livret a été élaboré avec le service communication pour fabriquer soi-même son composteur.



ACTION 5.4 : DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE PARTAGÉ ET LE COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT

Coût 2021 :
998,96€ TTC
(composteurs)

En 2021, l'Agglo a poursuivi le développement du compostage collectif en pied d'immeuble.

3 nouveaux points ont été installés à Château-Thierry :

- Quartier de Blanchard, dans le cadre du contrat de ville
- Cour U1, rue Paul Doucet
- Résidence Le Relais, avenue de la République

Le composteur du jardin partagé des Vaucrises a été remplacé, un composteur supplémentaire a été mis à disposition du Collège de Condé-en-Brie.

TOTAL : 12 points de compostage collectifs

Les installations font l'objet d'une maintenance hebdomadaire par les guides composteurs du service déchets. Des animations et distributions de compost ont été organisées afin de faire vivre les sites et informer les nouveaux habitants.



ACTION 5.5 : FORMER LES ACTEURS DE LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS ET LEUR FOURNIR UN APPUI MÉTHODOLOGIQUE

En 2021, les composteurs de la crèche Maison des Tout Petits ont été remis en état et l'ensemble du personnel a été formé. Un suivi régulier est apporté par le guide composteur du service.



AXE 6 : PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ET AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

PAR CONSOMMATION RESPONSABLE, ON ENTEND UN MODE DE CONSOMMATION DURABLE VISANT À SATISFAIRE LES BESOINS DES CITOYENS PAR DES BIENS ET SERVICES PLUS ÉCONOMES EN RESSOURCES, MOINS POLLUANTS ET CONTRIBUANT AU PROGRÈS SOCIAL, ET PAR LE BIAIS D'AUTRES FORMES DE DISPOSITIFS ÉCONOMIQUES TELLES QUE LA LOCATION, LE PARTAGE, LE MARCHÉ DE L'OCCASION, ...

Action 6.1 : Soutenir le développement du réemploi, de la réutilisation et de la réparation

Action 6.2 : Limiter l'utilisation de produits à usage unique

Action 6.3 : Renforcer le dispositif STOP PUB

ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION

Au Bas de l'Aisne



La Ressourcerie **Au Bas de l'Aisne** est l'acteur phare du réemploi, présent et actif sur le territoire.

En 2021, **46 tonnes de déchets** issus du territoire ont été prises en charge par l'association. Collectés à la boutique, à domicile ou lors de débarras solidaires, ces objets retrouvent une seconde vie grâce à l'implication d'une équipe de 6 employés en réinsertion, d'un encadrant technique et d'un accompagnateur socio-professionnel et à l'aide précieuse de bénévoles !

En conseil communautaire du 27 mai 2019, les élus ont approuvé la mise en place d'un **conteneur à la déchèterie de Château-Thierry**.

En 2021, le conteneur a permis de récupérer 7,1 tonnes d'objets qui ont été revalorisés.



ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION

Au Bas de l'Aisne

2 boutiques sur le territoire (Brasles et Château-Thierry)

Lieux de revente à petit prix et organisation d'ateliers sur la réduction des déchets.

Bricol'café

De plus, la Ressourcerie organise des **Bricol'café** dans le cadre du contrat de ville dédié aux quartiers prioritaires (Ville de Château-Thierry).

FACEBOOK

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

septembre 1, 2020 at 9:00

[BRICOL'CAFÉ] : Une nouvelle journée pour apprendre à réparer et à ne plus jeter vous est proposée par Au bas de l'Aisne Ressourcerie ! 🛠️🍷🗑️ RDV demain !

ATELIERS GRATUITS BRICOL'CAFÉ

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

PLACE DE L'HORLOGE
(5 résidence Rameau coté Place)
Quartier Blanchard
CHÂTEAU-THIERRY
De 10h à 17h

Vélos qui dérailent, grille-pain capricieux... ne jetez pas, venez apprendre avec nous à réparer, bricoler...
Les bénévoles de La Ressourcerie «Au bas de l'Aisne» sont là pour vous donner de bons conseils !

Pour plus d'infos: 03.64.13.48.64

C'EST QUOI UN BRICOL'CAFÉ ?

Vous détenez des objets cassés ou défectueux chez vous ? Une équipe de réparateurs bénévoles vous accueillera et tentera, avec vous, de diagnostiquer la panne et de réparer vos objets.
Mots électroménagers (cafetière, grille-pain, bouilloire, tongs de chevet, platineuse, sèche-cheveux, fer à repasser, aspirateur, etc.)
Appareils informatiques ordinateur, imprimante, box de téléphone ni de tablette.

Clésence
Château-Thierry
La Ressourcerie Au Bas de l'Aisne

Voir sur Facebook

ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION



Le Relais

De par son implantation sur le territoire et la proximité de son centre de tri des textiles, Le Relais est aussi un acteur clé du réemploi sur territoire.

L'Agglo diffuse régulièrement des informations relatives au tri des textiles, incite les communes à mettre en place des bornes de collecte sur leur territoire et organise des visites du centre de tri pour sensibiliser les scolaires et autres acteurs.

En 2021, une proposition d'installation de borne a été faite à une quinzaine de communes n'en disposant pas, pour renforcer le maillage existant. 2 communes y ont répondu favorablement.

LE RELAIS

ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION

Conventions relatives à la récupération en déchèterie

Avec l'objectif de limiter le nombre de déchets enfouis, l'Agglo propose aux structures intéressées d'accéder à certains types de déchets en déchèterie, en quantité raisonnable.

Comme chaque année, le professeur de technologie du collège de Fère-en-Tardenois a pu récupérer des DEEE, bois et métaux, valorisés par les collégiens dans le cadre d'ateliers. Le centre culturel Camille Claudel, récupère également des objets pour les réutiliser lors de cours d'arts plastiques.

À l'occasion du « Festival C'est Comme ça » un artiste a récupéré des matériaux pour fabriquer des œuvres.

3 nouveaux partenariats ont été établis avec :

- le FABLAB pour la récupération de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- L'association « La Maisonnée de Gloria » pour la récupération d'arbres à chats et matériel d'isolement/construction
- L'association « Le Bois de deux mains » / SEVE pour la récupération de bois.

ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION

Conventions relatives à la récupération en déchèterie



ACTION 6.2 : LIMITER L'UTILISATION DE PRODUITS À USAGE UNIQUE

Remplacer les barquettes à usage unique avec le service de portage des repas à domicile, la cuisine centrale de Château-Thierry et en lien avec le projet alimentaire de territoire.

Un test a été fait sur des contenants réutilisables et micro-ondables par les personnes impliquées dans le projet. Le couvercle est problématique. De nouveaux produits sont en cours de développement chez les fournisseurs.



ACTION 6.2 : LIMITER L'UTILISATION DE PRODUITS À USAGE UNIQUE

Kit de prêt couches lavables

Depuis 2020, l'agglo met à disposition 3 kits de prêt de couches lavables aux jeunes parents du territoire afin qu'ils puissent tester gratuitement pendant un mois différents modèles de couches et éventuellement choisir d'acheter ensuite le modèle le plus adapté à leur enfant.

Début 2021, un courrier a été envoyé à toutes les communes pour relayer l'information auprès des jeunes parents.

En 2021, 6 foyers ont emprunté un kit.

En 2020, 8 foyers avaient emprunté un kit.

Une proposition d'ateliers de découverte des couches lavables a été faite à l'Institut de Soins Infirmiers de Château-Thierry: sans suite.



ACTION 6.3 : RENFORCER LE DISPOSITIF STOP PUB

Il est disponible par envoi sur simple demande auprès du service ou en retrait sur place à l'Aiguillage et dans les Maisons de l'Agglo.

Le stop pub est également diffusé par le biais du guide « Comment réduire mes déchets? » remis à chaque livraison de bacs et lors des manifestations.

Dispositif « OUI à la PUB » :

Sur proposition des élus, l'Agglo a étudié le dispositif d'expérimentation proposé par l'ADEME, qui vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres.

- aucun dispositif réglementaire prévu permettant de convaincre les distributeurs de renoncer à une partie de leur activité.
- **Face à cette contrainte, l'Agglo a choisi de ne pas participer à l'expérimentation**



AXE 7 : RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES, LES DÉCHETS DU BTP ET LES DÉCHETS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT POUR CES ACTEURS QUI SONT PRODUCTEURS DE LEURS PROPRES DÉCHETS, MAIS AUSSI DES EMBALLAGES ET AUTRES DÉCHETS ISSUS DES PRODUITS QU'ILS METTENT SUR LE MARCHÉ

Action 7.1 : Sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets – action non réalisée

Action 7.2 : Sensibiliser les établissements publics à la prévention des déchets

ACTION 7.2 : SENSIBILISER LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'Agglo accompagne 2 crèches et le service entretien de la ville de Château-Thierry pour utiliser des produits ménagers moins dangereux pour l'environnement.

Cf Action 1.3 : Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein de la collectivité et des administrations

CONCLUSION

Les objectifs du PLP sont atteints avec une baisse de 7,3 % des DMA depuis 2017. Cette baisse est à maintenir pour les prochaines années afin également de limiter le coût de la gestion des déchets pour les usagers.

La communication sur l'Abonnement Déchets Service, montre déjà son efficacité sur la volonté de la population de réduire ses déchets.

Les demandes d'accompagnement de la part des établissements publics et privés vont augmenter en 2022.